Saint-Moreil
Creuse - Limousin

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 octobre 2026

Date de la convocation : 01 octobre 2026

Participent à la séance : Charlie PETETOT, Sandrine DURBIN, Jean-Miche-POULIER, Ana Paula DE OLIVEIRA ALVES, Fabien FLACON, Elsa RENAULT, Clément JANNETAUD, Agnès BARAILLE et François HANNOYER
Lionel JONCOUR, excusé, a donné son pouvoir à Sandrine DURBIN.
Marie LEMONCHOIS, excusée, a donné son pouvoir à Jean-Michel POULIER.

Le quorum est atteint. La séance du Conseil Municipal ouvre à 18h30.
Jean-Michel POULIER se porte volontaire comme secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 septembre 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 07 septembre 2026 est approuvé et signé par les conseillers.

2. Délibération 05102026-01 : Décision modificative du budget assainissement

Jean-Michel POULIER, 2ème Adjoint, rappelle que les actifs des budgets d'assainissement sont obligatoirement amortissables et que le 31 août dernier, le SGC *(Service de Gestion Comptable)* de GUERET nous a informé que :

- Aucun amortissement n'avait été comptabilisé en 2025 *(Chap. 68, Compte 6811 du compte de gestion) ;*
- Aucune reprise de subvention n'avait été comptabilisée en 2025 *(Chap. 13, Compte 13911) ;*

Et qu'il convient donc de régulariser la situation dans le cadre du budget 2026.
Le SGC nous a indiqué le montant à amortir pour 2026 : 16.144,32 € *(8.800,16 € pour 2025 + 8.136,16 € pour 2026)* pour un budget de 7.603 € prévu en 2026.
De même, la reprise de subvention se monte pour 2026 à 296 € *(148 € pour 2025 + 148 € pour 2026)* pour un budget de 148 € prévu en 2026.

Afin de remédier à cette situation, il est proposé d'apporter les modifications suivantes au budget 2026 voté :

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Dépenses de fonctionnement	2026 actuel	2026 modifié	Réal. 25/08	Recettes de fonctionnement	2026 actuel	2026 modifié	Réal. 25/08
60 Fournitures & Matières	500,00 €	262,96 €	252,28 €	002 Excédents antérieurs reportés	8 899,28 €	8 899,28 €	0,00 €
61 Maintenance & Divers	1 500,00 €	800,00 €	202,54 €	70 Redevances	8 300,00 €	8 300,00 €	5 962,60 €
62 Services Bancaires	10,00 €	10,00 €	13,63 €	78 Reprises sur dépréciations des actifs	200,00 €	200,00 €	0,00 €
70 Reversement aux agences de l'eau	456,00 €	456,00 €	0,00 €	74 Quote-part subventions d'invest.	148,00 €	296,00 €	0,00 €
67 Titres annulés	200,00 €	0,00 €	0,00 €				
68 Dotation dépréciation des actifs	22,00 €	22,00 €	0,00 €				
023 Virement section investissements	7 256,28 €	0,00 €	0,00 €				
68 Dotation aux amortissements	7 603,00 €	16 144,32 €	0,00 €				
Total	**17 547,28 €**	**17 695,28 €**	**468,45 €**	**Total**	**17 547,28 €**	**17 695,28 €**	**5 962,60 €**

Dépenses d'investissement	2026 actuel	2026 modifié	Réal. 25/08	Recettes d'investissement	2026 actuel	2026 modifié	Réal. 25/08
21. Autres	46 636,70 €	47 773,74 €	0,00 €	001. Excédent antérieur reporté	31 925,42 €	31 925,42 €	0,00 €
13. DETR 2020	148,00 €	296,00 €	0,00 €	10. FCTVA	0,00 €	0,00 €	1 964,54 €
				021 Virement section fonctionnement	7 156,28 €	0,00 €	0,00 €
				28. Matériel et autres immobilisations	7 603,00 €	16 144,32 €	0,00 €
Total	**46 784,70 €**	**48 069,74 €**	**0,00 €**	**Total**	**46 684,70 €**	**48 069,74 €**	**1 964,54 €**

Le Conseil Municipal est sollicité pour donner son accord sur cette modification.
Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Délibération 05102026-02 : Décision modificative du budget principal

Jean-Michel POULIER, 2ème Adjoint rappelle que la commune doit rembourser les coûts des personnels affectés par la collectivité de rattachement *(le secrétaire de Mairie en ce qui nous concerne)*.
Le budget prévu pour 2026 de 15.000 € *(Chap. 62, Compte 6211)* s'avère insuffisant pour couvrir les coûts de l'ensemble de l'année 2026 *(12.649,21 € déjà consommés au 21/09/2026)*.
Par ailleurs nous disposons d'un budget de 10.000 € *(Chap. 64., Compte 6413)* pour les frais de « Personnel non titulaire » qui ne sera pas consommé car la commune n'emploie pas cette catégorie de personnel en 2026.

Afin de remédier à cette situation, il est proposé d'apporter les modifications suivantes au budget 2026 voté :

BUDGET PRINCIPAL 2026			
Dépenses de fonctionnement 012	**2026 actuel**	**2026 modifié**	**Réal. 21/09**
6211 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	15 000,00 €	25 000,00 €	12 649,21 €
6218 Autre personnel extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633 Impôts et taxes	2 000,00 €	2 000,00 €	571,64 €
6411 Personne titulaire	53 500,00 €	53 500,00 €	33 231,90 €
6413 Personnel non titulaire	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6450 Charges de sécurité sociale	37 000,00 €	37 000,00 €	15 234,84 €
6470 Autres charges sociales	250,00 €	250,00 €	100,00 €
Total 012	**117 750,00 €**	**117 750,00 €**	**61 787,59 €**

Le Conseil Municipal est sollicité pour donner son accord sur cette modification.
Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

4. Délibération 05102026-03 : Adhésion au Parc Naturel Régional de Millevaches *(PNR)*

Sandrine DURBIN, 1ère Adjointe rappelle les principaux points de la présentation faite par la direction du PNR, lors de la réunion du 30 septembre 2026, ouverte aux conseillers.

Les conseillers sont invités à faire part de leur point de vue sur cette adhésion :

- En faveur : visibilité de la commune pour le tourisme, les commerçants, les artisans, support aux projets, dotation aux aménités rurales, pas de contraintes pour les exploitants forestiers et les chasseurs ;

- En défaveur : financement du PNR sur la durée, réalité du support aux agriculteurs ;

Le Conseil Municipal est sollicité pour donner son avis sur cette adhésion.
Vote :

- Pour : 8
- Contre : 2
- Abstention : 1

5. Questions diverses

- Itinéraires de randonnée : Jean-Michel POULIER informe le Conseil du démarrage des travaux de balisage des itinéraires de randonnées ;

- Nuit de la lecture : Sandrine DURBIN informe de l'organisation de la « Nuit de la lecture » le 23 janvier 2027, en collaboration avec les associations « Amis de Saint-Moreil » et « Saint-Moreil Patrimoine » ;

- Ramassage des poubelles » : suite à une demande de François HANNOYER et pour faire face aux nombreuses questions et incompréhension sur le sujet, il est proposé de faire un article dans le prochain bulletin municipal.
  L'écrit sera envoyé, pour validation, à la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

- Plan des risques : sur proposition de François HANNOYER, il est évoqué l'élaboration d'un état des lieux des risques (ex : incendies) au niveau de la commune dont les modalités restent à définir *(implication des randonneurs, des chasseurs, etc..)* ;

- PLUI : le Maire informe que les représentants de la commune aux travaux du PLUI sont : Sandrine DURBIN et Charlie PETETOT *(remplaçant)* ; François HANNOYER indique qu'il fera une restitution au Conseil Municipal, des travaux réalisés par un groupe d'habitants sur le sujet ; le Maire indique qu'un « cahier de doléances » initié par la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, est disponible dans le couloir de la Mairie sur le sujet.

Clôture de séance
La séance est levée à 20h00

La secrétaire de séance, **Le Maire**

Jean-Michel POULIER **Charlie PETETOT**